l'Anticapitaliste

n°755 | 22 mai 2025 | 1,50 €

l'hebdomadaire du **NPA ~ L'ANTICAPITALISTE**

EN FINIR AVEC LA RÉPUBLIQUE POURRISSANTE

REPRENONS LA RUE !

ZOOM
Gaza. Israël, les chariots de Gidéon
Page 3

INTERNATIONAL
Ukraine. Poutine, la guerre à tout prix
Page 4

ARGUMENTS
La protection de l'enfance ou le naufrage des services publics
Page 5

CHAMP LIBRE
Entretien avec des cheminotEs sur la grève à la SNCF
Page 8

Édito

De conclave en congrégation, Bayrou se cache…

Par **FABIENNE DOLET**

Plus de cinq heures d'audition et pas une minute de sincérité, pas une minute d'empathie pour les victimes. Le 14 mai, François Bayrou avait une chance, infime, de se désolidariser d'un système, d'un continuum de violences : *« Il a simplement voulu sauver sa peau »*, souligne une victime de Bétharram.
François Bayrou, la veille encore, assumait la gifle qu'il avait donnée à un enfant en direct à la télé en 2002 comme un *« geste éducatif »*. Ce que les victimes attendaient, c'est qu'un homme de pouvoir qui occupe une des plus hautes fonctions soit capable non seulement de dire la vérité pour lui-même mais aussi de porter un projet éducatif qui bannit les violences et le silence qui les entoure. Une occasion manquée, donc, malgré l'annonce de la création d'une autorité indépendante… au bout de 4 h 30 d'audition.
Ce continuum de violences, François Bayrou ne peut pas en parler. C'était, ou c'est, au fond pour lui la norme que des adultes soumettent des enfants pour les « éduquer ». Certaines formes paraissent acceptables dans certains milieux. D'autres moins, même si elles relèvent en fait de la même conception qui mène aux tabassages en règle, voire aux viols et agressions sexuelles qui sont, exactement comme le mouvement féministe l'a décrit, des instruments de domination ultimes.
Bayrou se cache la vérité et nous la cache. Bayrou ne peut pas tout certes, mais Bayrou ne peut rien tant il est en déphasage complet avec ce mouvement profond qui a commencé en 2017 avec MeeToo et qui est loin d'être fini. Bayrou a préféré l'omerta, le silence à la parole qui libère, à la vérité.
Car c'est tout un monde et un système qui s'effondre quand la parole démocratique se fait vraie. Bayrou, ses amis du gouvernement et ceux qu'ils représentent le savent bien. Mieux vaut faire des affaires loin des regards. Mieux vaut un conclave sur les retraites qu'une négociation avec la rue. Mieux vaut aussi donc une congrégation pour éduquer les enfants.
La parole ne saurait être étouffée bien longtemps sans effet sur celles et ceux qui se rendent complices du maintien de l'ordre… et de la soumission. Il revient à la justice la tâche de codifier ces changements. La preuve, une plainte, au moins, a été déposée contre la congrégation de Bétharram pour « crime contre l'humanité ».

Bien dit

C'est en contradiction totale avec le fondement de la justice des mineurs qui donne la primauté de l'éducatif sur le répressif. Dans cette loi l'éducatif disparaît et c'est aussi une déconsidération totale de notre travail.

MATHIEU MOREAU, éducateur à la Protection judiciaire de la jeunesse et membre du bureau national du SNPES-PJJ-FSU, le 19 mai dans *l'Humanité* après l'adoption de la loi sur la justice des mineurs proposée par Gabriel Attal et qui vient d'être adoptée.

À la Une

En finir avec la République pourrissante, reprendre la rue !

En se mettant en scène avec différents interlocuteurs, mardi 14 mai sur TF1, Macron a cherché à réinvestir le devant de la scène et à montrer qu'il contrôlait une crise politique qui lui a déjà en partie échappé. En sortant du chapeau des soi-disant référendums, il semble acter que plus rien ne se joue au Parlement. Mais alors d'où peut venir le changement ?

Certainement pas des institutions, avec d'un côté un président que la Constitution rend indéboulonnable et, de l'autre, un gouvernement stabilisé par l'élection de Retailleau à la tête de LR, celui-ci ayant assuré son maintien dans l'exécutif. Une stabilisation par la droite, sur la base idéologique de l'agenda de l'extrême droite qu'il défend.

Un jeu institutionnel bloqué

Macron évite ainsi un nouveau soubresaut de la crise politique, et la perspective d'une dissolution s'éloigne quasi définitivement. Et personne, chez les représentantEs de la bourgeoisie, n'a vraiment intérêt à créer de l'incertitude en faisant chuter le gouvernement, tant sur le plan économique que politique… Ainsi Macron espère-t-il mener sa politique encore deux ans en plaçant notre camp social dans un marigot attentiste, rythmé par quelques référendums calibrés par le pouvoir… De la cuisse de Hollande est sorti Macron, de celle de Macron sortira-t-il Retailleau, candidat *« en même temps »* de la droite et de l'extrême droite ?

C'est dans la rue que ça se passe !

Dénouer le blocage, faire sauter le verrou institutionnel pour imposer des mesures favorables à notre classe et entraver la marche de l'extrême droite vers le pouvoir imposent de reprendre le chemin des luttes et de la rue. Certes, on pourrait a priori se dire que la rue, on la prend depuis des mois, voire des années, et on pourrait égrener la liste des mobilisations sans victoire… Pour autant, et sans remonter très loin, la séquence ouverte par la défaite sur les retraites en 2023 montre à quel point la mobilisation des masses fait bouger les lignes. L'instabilité et la crise politique de 2024 sont la conséquence directe de cette mobilisation.

Des millions de personnes dans les rues pendant des mois, et même pas tant de grèves que ça, ont poussé Macron à utiliser tout l'arsenal que lui procure la 5e République pour se maintenir au pouvoir malgré son absence de légitimité : article 49.3 ; défaite aux élections européennes et dissolution de l'Assemblée nationale, un gouvernement démissionnaire aux affaires durant les deux mois de l'été ; le gouvernement Barnier nommé contre le résultat des élections, sa chute ; enfin le gouvernement Bayrou, parmi les plus réactionnaires de la 5e République, aujourd'hui empêché, et dont le sort pourrait se jouer sur l'affaire Bétharram…
Ces derniers mois ont l'allure d'années. La crise est vive mais le pourrissement du pouvoir bien avancé. Déstabilisé par les coups de boutoir de mobilisation de masse qui ont accéléré la crise de régime, avec pour résultat un président à bout de souffle, comme la République qu'il incarne.
On pourrait remonter aux Gilets jaunes, qui ont fait trembler le pouvoir au point qu'un plan d'évacuation de l'Élysée avait été envisagé… Et citer les mobilisations féministes et antiracistes qui font encore culturellement bouger les lignes, ou encore le mouvement de solidarité qui a malgré tout poussé le gouvernement à infléchir son discours sur la Palestine.

C'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons !

Alors oui, par la rue, continuer encore et encore. Plus nombreux et nombreuses, mieux organiséÉs. C'est aussi par là que se construisent les solidarités dont nous avons besoin face aux attaques de l'État et des fachos, pour faire face aux licenciements, aux conditions de travail dégradées. C'est par la rue et par la grève que se construit la légitimité d'une autre démocratie, ascendante, à travers celle que nous expérimentons dans nos luttes. C'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons. Macron n'a plus ni projet, ni majorité, ni légitimité mais a pour lui la légalité de la constitution. Nous devons imposer une autre légitimité et poser la question d'un processus constituant, pour en finir avec le présidentialisme et l'autoritarisme de la 5e République.

William Daunora et Manon Boltansky

Acturama

77 ANS DE LA NAKBA
Le 17 mai, à Paris, une manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la Nakba (la « catastrophe » qui conduisit à l'exode 800 000 PalestinienNes autour du 15 mai 1948), rassemblait des milliers de personnes qui n'ont pas renoncé à soutenir le peuple palestinien face aux exactions de l'armée israélienne, au blocus qui engendre la famine, et ce, malgré la répression et la procédure de dissolution lancée contre Urgence Palestine. © NPA

KANAKY – NOUVELLE-CALÉDONIE

L'extrême droite et l'extrême centre en embuscade

Nicolas Metzdof, député membre du groupe macroniste, et Sonia Backés, ancienne secrétaire d'État à la citoyenneté de Darmanin et porte-parole de la droite coloniale, ont mis en échec Manuel Valls dans sa tentative d'arriver à un accord entre les forces politiques locales.

Ils ont rejeté le projet de souveraineté partagée proposé par l'État car, disent-ils, il conduirait le pays à l'indépendance. Ils ont présenté un contre-projet conduisant à une partition du pays sur des bases ethniques. *« L'eau et l'huile ne se mélangent pas »*, déclare Backés. Ils ont revendiqué le soutien du trio Macron, Darmanin, Lecornu, responsables de l'explosion du pays en 2024.

Les projets impérialistes de Macron

Durant son premier mandat, Macron s'est comporté en empereur bienveillant, promettant aux Calédoniens une place de choix dans une grande alliance indo-pacifique qu'il se faisait fort de construire. Pour cela il veut renforcer les liens avec la France, réorienter la production de nickel vers les besoins de l'industrie européenne. Ce projet est à l'opposé du projet porté par le peuple kanak et le FLNKS, d'une Kanaky ancrée dans son environnement, le Pacifique et l'Asie.

Au nom des intérêts supérieurs de l'impérialisme français, Macron rompt avec la politique mise en œuvre par l'État français depuis les accords de Matignon en 1988 et de Nouméa en 1998. N'ayant pu convaincre les indépendantistes de s'engager dans ses projets impérialistes, ils deviennent un obstacle à leurs réalisations. Il n'en est pas de même de la droite coloniale locale fragilisée par la mobilisation croissante dans les élections, les institutions et dans la rue. Une alliance politique est passée entre le trio Macron, Darmanin, Lecornu et l'extrême droite suprémaciste calédonienne.

Alliance de la macronie et des suprémacistes Backés et Metzdof

Alors qu'elle avait refusé de s'engager pour Macron au deuxième tour de la présidentielle en 2022, Backés est nommée secrétaire d'État

auprès de Darmanin, ministre de l'Intérieur et de l'Outre-mer, en charge de la Nouvelle Calédonie. Premier couac, elle nomme un proche revendiqué de Zemmour dans son cabinet. Deux ans plus tard, Metzdof – alors que Nouméa brûle, que Gaza est sous les bombes – rencontre l'ambassadeur d'Israël à Paris pour lui exprimer son soutien dans leurs combats communs contre le terrorisme et la barbarie… Pour tenter d'isoler le FLNKS sur le plan diplomatique, Macron entreprend une tournée dans les petits États du Pacifique, distribuant chèques et projets de coopération.

En mai 2024, le projet macronien s'est heurté à un mur, celui de la mobilisation du peuple kanak et sa volonté de construire un pays souverain avec l'ensemble des habitantEs qui le souhaitent. En Kanaky, il devient clair que rien ne pourra se faire sans accord avec le peuple kanak et ses représentants. La solidarité spontanée des peuples du Pacifique, et des peuples en lutte dans le monde, contraint les gouvernements à adopter une attitude plus ferme en défense des droits du peuple kanak.

Le projet de Valls mis en cause par les suprémacistes calédoniens

Remis à sa place par l'Australie lors de l'affaire de la rupture unilatérale du contrat d'achat de sous-marins à la France, Macron se trouve dans une double impasse : en Kanaky et dans la région. Valls est nommé ministre des Outre-mer. Il revendique une continuité politique avec les équipes de Rocard et de Jospin qui ont négocié et mis en œuvre les accords de Matignon et Nouméa.

Le FLNKS et l'UNI, les deux délégations indépendantistes, ont déclaré que le projet présenté par l'État pouvait servir de base pour poursuivre les discussions. Il en est de même pour Calédonie Ensemble (droite modérée) et l'Éveil océanien (représentant la communauté wallisienne).

La politique du pire

Aujourd'hui, l'extrême droite calédonienne a rompu les discussions et s'apprête à jouer la politique du pire, se sachant minoritaire dans le pays. En France, ils font le tour des droites et des extrêmes droites en recherche de soutien à leur projet d'apartheid. Déjà Wauquiez a demandé la peau de Valls. À Nouméa les provocations se multiplient contre les Kanak : tracts racistes, menaces des milices, ségrégation renforcée, privation de l'accès aux aides sociales, aux logements alors que le pays traverse une terrible crise économique et sociale. Mettre le feu pour faire échouer le projet de Valls qu'ils assimilent à un projet d'abandon de Nouvelle-Calédonie par la France, tel est le chemin que semblent vouloir emprunter les suprématistes calédoniens. Avec le soutien de Macron-Darmanin-Lecornu ?

Jeff Castel

À lire sur le site

Pierre-Édouard Stérin, un argentier au service des extrêmes droites

No comment

« La pérennité et la performance du réseau structurant sont menacées. […] Toutes les régions seraient touchées par un effondrement irréversible de la qualité de service. »

Selon un rapport sur l'état du réseau ferré français, émanant de la SNCF elle-même, rendu public par *Reporterre* le 20 mai 2025. Les effets de la privatisation et la mise sous la loi du profit autant la priorité donnée à la route…

Agenda

Vendredi 23 mai, repas solidaire du Comité de soutien à Tran To Nga, Paris. Rendez-vous à partir de 19 h au Foyer Vietnam, 80 rue Monge, 75005 Paris

Samedi 24 mai, montée au Mur des Fédérés, Paris. À partir de 10 h, place des Fêtes dans le 19e, puis départ à 14 h 30 direction cimetière du Père-Lachaise.

Samedi 24 mai, rencontre débat sur le Grand Paris Express, Paris. À partir de 13 h 30 à la Bourse du travail, 67 rue Turbigo, 75003 Paris.

Samedi 24 mai, Cannaparade 2025, Paris. À 14 h, place de la République.

Lundi 26 mai, projection-débat d'*Il nous reste la colère* avec Philippe Poutou, Lyon. À 19 h au Ciné Duchère de Lyon 9e. Réservation par mail à cineduchere@orange.fr

Jeudi 5 juin, conférence-débat « Le Nicaragua sous la dictature », Paris 10e. À 19 h à la Bourse du travail, salle Croizat, 3 rue du Château-d'Eau.

Samedi 14 juin, manifestation nationale pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, Paris. À 14 h, place de la République.

Samedi 14 juin, Fête anticapitaliste du NPA Charente, La Faye (16). À partir de 14 h, salle polyvalente de La Faye. Table ronde, projection, meeting, buffet, musique, expos… Entrée 2 €, gratuit pour les enfants, repas prix libre.

Samedi 21 juin, Deuxième rencontre nationale du réseau des collectifs locaux du NFP, Paris. De 9 h 30 à 17 h, à la Bourse du travail (salle Hénaff), 29, boulevard du Temple, métro République.

Du 19 au 26 juillet, 40e édition des Rencontres Internationales Jeunes (RIJ), Walllonie (Belgique). Infos : jeunes@nouveaupartianticapitaliste.org

GAZA

Israël, les chariots de Gidéon

Le 5 mai dernier 2025, le criminel de guerre Benyamin Netanyahou et aussi Premier ministre d'Israël a déclaré que la population de Gaza serait « déplacée » vers le sud après que son cabinet de sécurité a approuvé une opération militaire élargie à tout Gaza.

Une opération qui est un effort pour *« conquérir »* le territoire, selon les mots d'un ministre. Le vote du cabinet de Sécurité est intervenu quelques heures après que l'armée a annoncé qu'elle mobiliserait jusqu'à 70 000 réservistes.

Une opération sans retour

La population de Gaza sera *« déplacée »* dans une petite zone dans le sud de la bande Gaza *« pour la protéger »*, selon Netanyahou. Israël veut donc protéger la vie des PalestinienNEs, mais de qui ? D'Israël lui-même : on commence par détruire totalement un territoire, puis on l'attaque. Le nom de l'opération en dit long : *« Les chariots de Gidéon »*. On sait que les noms d'opérations militaires sont créés aléatoirement par l'armée d'occupation, mais il s'agit ici d'une référence biblique. Dans la bible, Gidéon a mené les Juifs dans leur lutte pour anéantir leurs adversaires, les Madianites qui étaient liés aux Amalek. Aujourd'hui, il s'agit bien évidemment de tanks plutôt que de chariots. L'armée israélienne suit ici la tendance, largement présente dans la politique israélienne, qui consiste à justifier sa violence militaire criminelle par des références à la Bible.

Cette opération qui va créer une zone de concentration minuscule pour les habitantEs de Gaza a commencé lundi 19 mai au matin. Benyamin Netanyahou a déclaré qu'Israël va prendre le contrôle *« de tout le territoire »* de la bande de Gaza.

L'horreur sous nos yeux

Cette offensive « plus intense » suit pourtant une série de massacres notamment dans le nord de l'enclave. Selon le directeur de la Santé à Gaza : les forces israéliennes ont bombardé l'hôpital indonésien et tiré sur les patientEs en fuite. Elles ont également attaqué à plusieurs reprises l'hôpital indonésien de Beit Lahia qui est l'autre hôpital au nord de Gaza. L'hôpital, qui dessert 400 000 personnes, a été détruit trois fois. Israël cherche à briser le système de santé de Gaza et à terroriser son personnel médical. Son armée a d'ailleurs annoncé avoir assassiné un journaliste, Hassan Eslaiah, en bombardant l'unité de soins intensifs dans lequel il se trouvait à la suite d'un précédent bombardement. Les bombardements de tentes, d'infrastructures, de commerces, de centres de soins continuent inlassablement. Même les maisons détruites par les missiles sont réduites à l'état de cendres par les unités de démolition. Sur le plan humain, le ministère de la Santé a publié un nouveau document de 1 000 pages contenant les noms, âges et autres informations des 52 959 PalestinienNEs tuéEs à Gaza. En 18 mois, près de 5 000 enfants de moins de 5 ans ont été tuéEs, il s'agit des 100 premières pages de ce document. Les 18 premières pages indiquent un âge de 0 (moins d'1 an).

En plus des massacres militaires, Gaza est affamée de manière délibérée. Par exemple, 3 000 camions d'aide de l'OMS sont bloqués en Égypte dans l'attente de l'autorisation d'entrer. Israël a pourtant annoncé laisser passer l'aide humanitaire.

L'État français complice

Devant la nouvelle escalade dans l'horreur, plusieurs pays européens ont condamné Israël mais la France n'a fait que réclamer l'entrée de l'aide humanitaire. Macron a fait une déclaration conjointe avec le Royaume-Uni et le Canada qui ne sont que des mots. Le nouveau Premier ministre canadien a même demandé une solution à deux États, un cessez-le-feu et le désarmement complet du Hamas. Autant de propositions qui se contredisent… Trump a le mérite de l'honnêteté, il a évoqué l'idée de déplacer 1 million de GazaouiEs en Libye !

Il ne faut pas s'habituer à l'horreur : pour commémorer la Nakba, 500 000 personnes ont défilé à Londres et 100 000 à La Haye ce week-end. En France, il y a encore la possibilité malgré la répression — dissolution d'Urgence Palestine — de développer un mouvement qui impose aux gouvernements européens des sanctions. La prochaine échéance nationale sera les 21-22 juin contre le Salon de l'armement pour dire qu'Israël n'est pas le bienvenu, encore moins dans un salon de l'armement et pour montrer la complicité des États, notamment l'État français.

Édouard Soulier

Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur l'Anticapitaliste.org

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction : redaction@npa2009.org

Diffusion : diffusion.presse@npa2009.org

Administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN : 2269-3696

Commission paritaire : 1225-C-93922

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500 € (durée 60 ans).

Tirage : 1800 exemplaires

Directrice de publication : Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction : Fabienne Brifault

Maquette : Ambre Bragard

Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois Tél. : 01 48 70 42 21 Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

AFRIQUE Mali, une dictature décomplexée

L'interdiction des partis politiques est une nouvelle étape dans l'affermissement d'une dictature incapable de juguler les attaques djihadistes.

Désormais au Mali l'ensemble des partis politiques sont dissous. C'était une préconisation du Conseil national de transition (CNT), l'organisme législatif mis en place par la junte qui s'est emparée du pouvoir en 2021. À cette époque le colonel Assimi Goïta s'était engagé à organiser des élections et à rendre le pouvoir aux civilEs. Depuis, les élections n'ont eu de cesse d'être reportées, le colonel est devenu général des armées, et le CNT préconise qu'il reste au pouvoir jusqu'en 2030.

Oumar Mariko, opposant au gouvernement du Mali. DR

Une longue succession

L'interdiction des partis est l'aboutissement d'une politique de restriction de l'espace démocratique. Au début, la junte avait déjà tenté d'interdire le parti SADI (Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance) car son dirigeant Oumar Mariko avait critiqué les agissements des forces armées maliennes contre les civilEs. Peu à peu, toutes les voix discordantes ont été pourchassées. Les youtubeurs, comme Ras Bath ou Rose-Vie Chère, sont derrière les barreaux ; des dignitaires religieux subissent le même sort. Ainsi l'imam Bandiougou Traoré a été arrêté pour avoir simplement critiqué un financement conséquent pour l'organisation d'un festival dans la ville de Kayes *« alors que l'état des routes dans la région se dégrade chaque jour »*.

La junte tente de terroriser les populations avec les disparitions d'activistes. Suite à la décision d'interdiction des partis politiques, un rassemblement de quelques centaines de personnes a eu lieu pour exiger le retour au pouvoir des civilEs. Depuis, nombre de manifestantEs sont enlevéEs. C'est le cas de deux dirigeantEs de l'opposition politique, Abba Alhassane et El Bachir Thiam, mais aussi de Abdoul Karim Traoré, dirigeant d'une organisation de jeunesse. En revanche, sur les réseaux sociaux, les partisans des putschistes peuvent appeler à la violence contre les opposants en toute impunité.

Les populations dans le viseur

Cette répression n'a pas qu'un caractère politique. Elle se situe également sur le terrain ethnique. Sous prétexte de lutte contre les djihadistes qui d'ailleurs se renforcent et gagnent du terrain, les forces armées maliennes, avec leurs supplétifs russes de Wagner, se rendent coupables de massacres de membres de la communauté peule. Récemment lors d'une opération de l'armée dans la ville de Diafarabé dans le centre du pays, une vingtaine d'hommes ont été interpellés et égorgés, comme ce fut le cas en avril pour les 60 hommes arrêtés et exécutés à Sébabougou. La guerre extrême entre d'un côté les djihadistes et de l'autre les forces maliennes, place les populations dans un étau où elles subissent successivement les représailles des uns puis des autres.

Les putschistes lors de leur prise de pouvoir parlaient d'une seconde indépendance du Mali, il n'en est rien. S'il y a une similitude à trouver, c'est la période des années 1970-1980, celle de la dictature de Moussa Traoré renversée par une révolution populaire.

Paul Martial

UKRAINE Poutine, la guerre à tout prix

Les défilés du 9 mai à Moscou pour les 80 ans de la victoire contre l'Allemagne nazie mettaient en scène, la réhabilitation partielle du régime russe sur la scène internationale. Les dirigeants de 24 pays étaient en effet présents, dont Xi Jinping, Lula, Maduro, al-Sissi, ainsi que, pour l'Europe, le président serbe Vučić et le Premier ministre slovaque Fico.

De nouveau, le récit de la *« Grande guerre patriotique »* est devenu le chaînon essentiel dans la propagande poutinienne qui souhaite se draper des habits de *l'antifascisme* (sic). Cela permet entre autres d'invisibiliser le pacte de non-agression entre Staline et Hitler — incluant l'annexion et le partage de la Pologne et des pays baltes entre les deux puissances — et l'invasion sanglante de la Finlande par l'URSS quelques mois plus tard, ainsi que de désigner la Russie — et non tous les peuples de l'URSS qui en payèrent le prix fort — comme l'héritière exclusive de la victoire contre le nazisme.

Une négociation en Turquie

Cette stratégie propagandiste pour donner l'image d'une Russie forte et implacable s'est accompagnée d'un signal à Trump, en témoignage de bonne volonté : une proposition de négociation directe avec l'Ukraine, en Turquie, sous l'égide d'Erdogan. Zelensky, soutenu par les chefs d'État français, allemand, polonais et anglais en visite à Kyiv, a répondu par la proposition d'un cessez-le-feu inconditionnel de 30 jours comme condition préalable à toutes négociations, avec renforcement des sanctions économiques en cas d'un énième refus russe. La réponse du Kremlin : *« une menace inacceptable »*. Le président ukrainien a décidé néanmoins d'aller en Turquie, se déclarant prêt à une rencontre avec Poutine, pour prouver encore une fois, si besoin en était, que le désir de paix se trouve du côté des premières victimes de cette guerre, la population d'Ukraine.

Marco Rubio a immédiatement été dépêché par Washington, et Trump a même laissé planer le doute sur la possibilité d'un détour par la Turquie dans le cadre de sa tournée au Moyen-Orient.

L'Ukraine reléguée

Il est devenu vite évident que Poutine ne viendrait pas. Il a envoyé des négociateurs de second rang porteurs d'exigences maximalistes, notamment le retrait des UkrainienNEs des territoires encore incontrôlés par les Russes dans les 4 régions partiellement occupées et la démilitarisation de l'Ukraine. L'échange réciproque de 1000 prisonnierEs ne peut cacher la triste réalité : Poutine, fidèle à sa doctrine, va jusqu'au bout de ses objectifs de guerre, à savoir la capitulation complète de l'Ukraine. S'il persiste tout de même un faible espoir de réouverture d'un canal de discussion diplomatique entre les deux pays, cet espoir est vite douché par un tweet de Trump, annonçant que *« rien ne se passera »* sur l'Ukraine tant qu'il n'aura pas lui-même rencontré Vladimir Poutine. Ainsi l'Ukraine est de nouveau reléguée au second rang, et Poutine, lui, peut sourire. Erdogan, de son côté, a profité de l'occasion pour faire oublier la répression de grande ampleur qu'il a engagée contre la principale opposition du pays.

Réarmements mondiaux et partage de la planète

Si les espoirs d'une paix négociée sont légitimes, ils ne pourront se réaliser que si l'agresseur s'y résout, ou plutôt s'y voit contraint. Et tout indique que Poutine se prépare à l'inverse : les chiffres de production industrielle militaire en Russie ont atteint un nouveau pic début 2025 ; des déplacements de troupes importants ont été identifiés près des zones de front ; de concert avec la Russie, la Chine a déclaré qu'il fallait résoudre *« les causes profondes de la guerre »* et a annoncé renforcer sa coopération militaire avec Poutine, lequel a déclaré quant à lui son soutien à l'annexion de Taïwan. La Corée du Nord a officiellement acté sa participation à la « défense » du front russe.

La guerre poutinienne comme la guerre génocidaire d'Israël sont des carburants aux réarmements mondiaux, autant qu'aux extrêmes droites et leurs projets de société. La résistance des peuples qui y font face est le meilleur antidote à la folie meurtrière qui s'empare de la planète.

Elias Vola

PEUPLE KURDE Dissolution du PKK et nouvelles perspectives

Le 27 février 2025, de l'île turque d'Imrali où il est détenu à l'isolement depuis 1999, Abdullah Öcalan, «Apo» (oncle) comme le nomment affectueusement les Kurdes, lançait un appel à la dissolution du PKK et à la fin de la lutte armée en Turquie. La réaction de stupéfaction d'une partie de l'opinion au niveau international montre à quel point l'évolution politique du PKK a été ignorée.

La dissolution a donc été actée lors d'un congrès extraordinaire, le 12 mai, qui s'est tenu en deux lieux différents (on n'est jamais trop prudent…). C'est l'aboutissement d'une démarche de recherche d'une solution politique à la question kurde qui dure depuis plus de 25 ans.

Une lutte contre l'oppression de plusieurs décennies

Lors de sa création en 1984, la population des régions kurdes vivait sous le joug du nationalisme turc et subissait une répression permanente dans sa vie politique et quotidienne : interdiction de parler sa langue maternelle, de se présenter aux élections en tant que parti kurde… La liste des interdictions était longue. Un exemple, en 1991, Leyla Zana, élue au Parlement turc, prononce une phrase en kurde : *« Vive la paix entre le peuple turc et le peuple kurde ! »* Cela lui vaut 15 ans de prison et de tortures. La seule expression politique restante était donc la lutte armée.

Dès le milieu des années 1990, le PKK cherche une alternative à la lutte armée. Lors de son procès en 1999, Abdullah Öcalan réaffirme son engagement pour une solution fédérale avec égalité des droits pour toutes et tous.

De multiples tentatives ont été faites par le PKK d'amorcer un dialogue avec le gouvernement turc, entre autres avec les militantEs de la paix qui descendaient des montagnes, mais le mur du nationalisme turc restait immuable, les partis kurdes dissous systématiquement : HEP, DEP, HADEP… Là aussi la liste est longue.

Ouverture et Printemps arabes

L'ouverture avait semblé possible au début de l'accession au pouvoir de R.T Erdogan, avec un début de négociations, mais tout cela a tourné court avec la révolution des pays arabes de 2011.

Le président turc y a vu une opportunité de regagner un rôle dominant au Moyen-Orient et a stoppé les négociations. Pendant ce temps, au Rojava, le nord-est de la Syrie, s'organisait un laboratoire des idées du PKK, une région autonome qui prônait l'égalité entre les hommes et les femmes, avec les combattantEs qui descendaient de la montagne Qandil et sauvaient les YezidiEs, défendaient Kobané tout en formant une alliance avec les tribus arabes pour former les FDS (Forces démocratiques syriennes). L'existence du Rojava ne semblait ne tenir qu'à un fil depuis l'invasion par la Turquie d'Afrin, au nord-ouest, puis de Serekanye, la mainmise sur l'eau par la Turquie de l'Euphrate. L'offensive djihadiste qui a renversé Assad a changé la donne.

La Turquie comptait sur ses mercenaires de l'ANS pour venir à bout du Rojava, les FDS ont tenu bon, Ahmed Al-Chaara n'a plus d'armée puisque Israël a pilonné toutes ses bases militaires, son seul souci était la levée des sanctions. C'est chose faite du côté US, l'Europe y viendra probablement.

La Turquie a cessé ses bombardements intensifs du Rojava et du nord de l'Irak, l'heure étant au développement d'une nouvelle route pour le pétrole et le gaz qui traverse le Kurdistan irakien, en alternative avec la route russo-chinoise.

Les enjeux économiques suffiront-ils à obtenir un règlement politique acceptable à la question kurde ? La balle est dans le camp d'Ankara qui n'a toujours pas libéré un seul des 12000 prisonnierEs politiques qu'il détient, condition première d'une négociation sérieuse.

Mireille Court

À lire sur le site

États-Unis : Trump au pied des monarchies du Golfe, par Dan La Botz

LA PROTECTION DE L'ENFANCE OU LE NAUFRAGE DES SERVICES PUBLICS

Le secteur du travail social et médico-social a été appelé à se mobiliser à de nombreuses reprises ces dernières années, davantage depuis l'épidémie de covid-19 et les confinements au cours desquels la précarité n'a cessé de s'aggraver, comme les besoins sociaux. PremierEs de corvée, les travailleurEs du social et du médico-social n'ont bénéficié que tardivement de la « prime Ségur » (et il reste des oubliéEs) et il a fallu plusieurs mobilisations pour gagner l'application de ces avantages par le patronat. Le point par la ***Commission santé, sécu, social****.*

Construire le rapport de forces dans le secteur médico-social, une nécessité

Le 1er avril dernier, c'est tout le secteur médico-social qui se mobilisait, à l'appel de la coordination nationale du travail social en lutte et d'une intersyndicale large. Une date de mobilisation très suivie qui a permis de visibiliser les différentes problématiques qui traversent le secteur depuis de nombreuses années. Fédérer un secteur aussi morcelé que le médico-social, autour de bases revendicatives communes n'est pas aisé, tant les réalités salariales sont diverses pour les travailleurEs du social. Pour autant, les logiques qui dégradent les conditions de travail et d'accompagnement sont les mêmes, dans le public comme dans le privé, dans le champ de l'insertion, du handicap ou encore de la protection de l'enfance.

Une semaine de mobilisation

Cette semaine du 12 mai a été marquée par plusieurs dates de mobilisation, dont les salariéEs du social et du médico-social ont pu se saisir, en ordre dispersé. Mardi 13, c'est la fonction publique dans son ensemble qui s'est mobilisée, jeudi 15 ce sont des acteurs associatifs de la protection de l'enfance, et sur l'ensemble de la semaine différentes actions partout sur le territoire, des syndicats et collectifs de travailleurEs se sont mobilisés pour revendiquer des moyens et le maintien de leurs droits. Le patronat tente lui aussi d'imposer son agenda de mobilisation et revendique des moyens, par exemple le collectif des 400 000 a organisé une journée de mobilisation pour la protection de l'enfance le jeudi 15 mai. Alors que dans le même temps, ils détruisent les droits des salariéEs et donc les conditions d'accompagnement en tentant d'imposer la nouvelle convention collective unique nivelée par le bas.

Des budgets départementaux en baisse

Le social et le médico-social sont en majorité des compétences décentralisées, ce sont principalement les collectivités territoriales qui sont en charge de ces politiques et donc des budgets en matière d'action sociale. En ce sens, des luttes très localisées éclatent bien souvent, que ce soit sur la question de la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), la suppression d'un service ou d'un dispositif, la baisse de dotation, la violence institutionnelle pour les salariéEs ou/et pour les personnes accompagnées. Les raisons de lutter ne manquent pas, mais bien souvent peu visibilisées. Les rapports de forces restent asymétriques face aux usines associatives qui profitent de la mise en concurrence permise par les appels à projet, pour asseoir leur hégémonie, ou encore face aux collectivités territoriales qui ne voient dans l'action sociale qu'une variable d'ajustement sur un budget.

> Des luttes très localisées éclatent bien souvent, sur la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), la suppression d'un service ou d'un dispositif, la baisse des dotations, la violence institutionnelle pour les salariéEs et les personnes accompagnées

Des attaques dans le public et dans le privé associatif

Dans le public, les attaques sont multiples et variées selon les secteurs d'intervention, par exemple au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), c'est la nouvelle loi sur la justice des mineurs portée par Attal. Celle-ci est une réponse à la révolte des quartiers en juin 2023 à la suite du meurtre de Nahel, elle vise à criminaliser un peu plus la jeunesse, bien souvent pauvre et racisée. Dans le privé associatif, en plus de l'austérité et du manque de moyens chroniques, c'est une attaque sans précédent qui se prépare du côté des organisations patronales et du gouvernement.

Une convention collective unique sans moyens

Depuis quelques années, les salariéEs entendaient la petite chanson d'une convention collective unique, qui viserait à uniformiser les droits salariaux du secteur. Une belle idée si les droits de chaque convention sont repris pour toutes et tous. Mais comme on pouvait s'en douter, les premiers échos de négociation ne sont pas à la hauteur des besoins, et seul un rapport de forces porté par l'ensemble des travailleurEs du secteur et des personnes accompagnées pourrait inverser la tendance. Aujourd'hui et après une semaine de mobilisation en ordre dispersé qui n'a pas permis de réitérer la réussite du 1er avril, le secteur de l'action sociale a besoin plus que jamais d'une réaction unitaire et radicale. Pour l'instant, aucune prochaine échéance n'est posée, mais charge aux équipes syndicales et aux collectifs de se renforcer et de préparer une rentrée à la hauteur des attaques qui s'intensifient.

La protection de l'enfance, un service public en danger grave et imminent

La protection des enfants, qui sont par nature vulnérables, est un devoir de notre société. Le dire apparait comme une banalité, mais implique des choix politiques et budgétaires conséquents.

Pourtant, le gouvernement ne fait pas ce choix. Malgré les infanticides, ces « faits divers » qui remuent régulièrement l'actualité, les moyens financiers, humains et structurels ne sont pas au rendez-vous. La protection de l'enfance reste le parent pauvre des services publics, morcelé entre les services départementaux, municipaux, de l'Éducation nationale, de la santé, de la culture et les nombreuses associations aux formats divers. Les employeurs sont nombreux et leurs intérêts sont parfois divergents.

Un maillage de services publics

Pour une protection de l'enfance qui a du sens, il faut tout d'abord renforcer l'ensemble des services publics. Faire du lien entre les parents et différents professionnels de différents secteurs permet de rompre l'isolement, d'informer, d'épauler, de repérer des situations qui peuvent interroger, d'orienter pour qu'une aide puisse être apportée. Par exemple, quand on habite dans un désert médical et qu'on a besoin de trouver de l'aide par rapport à une difficulté (parfois passagère) liée à l'éducation de son enfant, c'est difficile. Du coup, les situations restent sans réponse, s'enlisent et peuvent s'aggraver.

La prévention, le secteur le plus pauvre

La prévention est donc le premier maillage de la protection de l'enfance. C'est pourtant là que le manque de moyens est le plus criant, puisque ce n'est pas une compétence obligatoire des conseils départementaux (qui ont la charge d'organiser et de financer la protection de l'enfance). Ceux-ci sont sous pression du gouvernement qui leur demande de faire sans cesse des économies. Et dans ces cas-là, ce sont les services de prévention spécialisés qui sautent. Plus insidieusement, la surcharge de travail des services sociaux au sens large et la fermeture de services publics font que plus aucun service n'a le temps de faire de la protection de l'enfance. Et ce n'est pas par manque de conviction.

> La surcharge de travail des services sociaux et la fermeture de services publics font que plus aucun service n'a le temps de faire de la protection de l'enfance

Les injonctions sont tellement fortes que tout ce qui n'est pas contrôlé (par un juge par exemple) est mis en place dans un second temps, quand on peut. Et souvent, on ne peut pas. Par exemple, les parents ont la possibilité de demander une aide éducative à domicile (AED) aux services de l'ASE, ces aides sont souvent mises en place (ou pas) bien après les aides éducatives ordonnées par un juge pour enfant.

Des services sous-dimensionnés

Et même quand on entre dans la protection de l'enfance au sens législatif du terme, les moyens ne sont pas mis. Les professionnelLEs ne sont pas assez nombreuxEs pour mettre en place les mesures qui aident les familles ou pour mettre en œuvre les placements qui protègent les enfants. Les services ne sont pas dimensionnés par rapport aux besoins. D'autant plus que les langues se délient ces dernières années, notamment dans la vague MeToo. Les tabous commencent à s'effriter, comme au sujet de l'inceste. Et il faut des services dimensionnés et formés sur ces questions pour apporter des réponses à la hauteur.

Par ailleurs, pour que les accompagnements des enfants et des familles soient de qualité, cela implique que les travailleurs aient de bonnes conditions de travail et une stabilité professionnelle. Pour ça, il faut un statut professionnel protecteur.

ARCELORMITTAL

Nationalisation/socialisation pour décider de ce que nous produisons !

L'exigence de la nationalisation monte de partout. Elle apparaît comme une évidence sauf pour Macron et les actionnaires de l'entreprise qui non seulement maintiennent leur plan de casse de 636 emplois mais exigent de nouveaux cadeaux notamment d'EDF.

Les choses sont, on ne peut plus, claires : ArcelorMittal-France, par la voix de son PDG, indique ses exigences précises vis-à-vis de l'UE, du gouvernement français et d'EDF *« afin de bénéficier de tarifs rétablissant une concurrence équitable »* (au niveau mondial) permettant un maintien de productions à Dunkerque. Profits avant tout, cynisme en prime : *« Ce sujet est totalement distinct du plan de suppressions de postes destiné à rétablir la compétitivité à Dunkerque »*, plan qui ne peut donc être remis en cause. C'est rapporté par *les Échos*, le quotidien des actionnaires… Ce chantage s'appelle lutte des classes.

Bataille sociale, politique…

Les manifs du 1er Mai, les initiatives du 6 mai à Dunkerque et le 13 mai devant le siège national à Saint-Denis, l'interpellation par Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, lors de l'émission télé de Macron, sont bien les premiers jalons d'une bataille qui s'annonce rude pour la socialisation/nationalisation d'ArcelorMittal. Si LFI, le PCF, Les Écologistes se placent explicitement sur cette ligne, même le PS, si discrédité sur ce terrain par les années Hollande, en vient à parler de *« continuité forcée de l'activité et d'interdiction des licenciements »* comme en Grande-Bretagne ! Le RN ne reste pas inactif et entend surfer sur cette grande colère : c'est un député RN de Moselle qui est rapporteur de la commission parlementaire sur la « réindustrialisation ». Et la nationalisation pour le RN ? *« Au bout du bout du bout du bout, on peut y réfléchir. »* Après les restructurations capitalistes, les trahisons du social-libéralisme, il y a urgence absolue à barrer la route à l'imposture fasciste.

…nécessairement écologique aussi !

Si la « décarbonation » de la production d'acier est impérative, la généralisation des fours électriques pose le problème spécifiquement français de l'électricité atomique et de son impasse. Cela doit être débattu ! Et c'est aussi le moment de débattre de la filière auto (principale demandeuse d'acier avec la construction), de regarder en face l'autre impasse, celle de la voiture électrique, de construire dès maintenant collectivement l'alternative des transports collectifs gratuits.

Un immense chantier s'ouvre, une révolution…

Il s'agira bien de produire ici tout l'acier dont nous avons besoin, d'en réduire les quantités au plus strict nécessaire. La mise hors jeu des actionnaires est bien le passage obligé dans cette perspective. Le critère du profit n'a plus sa place ici. Et s'impose l'idée de l'incontournable interdiction des licenciements / continuité à 100 % des salaires (sans dégressivité) et des collectifs de travail. L'idée de la réduction massive du temps de travail aussi. En se donnant cette visée écosocialiste, le NPA-l'Anticapitaliste peut faire la preuve de son utilité.

Fernand Beckrich

À lire sur le site

« L'unité, elle sert à construire le rapport de forces contre Macron, contre le patronat, contre l'extrême droite »

ÉDUCATION NATIONALE

La répression syndicale comme seule réponse

On le sait, l'Éducation nationale ne va pas bien. Les moyens sont insuffisants, la pénurie de personnels est criante et les conditions de travail ne font que se dégrader de jour en jour.

Face à cela, que fait la direction académique du 93 ? Elle décide de sanctionner les syndicalistes. Plus exactement, elle a profité des vacances de printemps pour muter contre leur volonté quatre enseignantEs du département, à Noisy-le-Grand et à Pantin, ayant touTEs en commun le fait d'être militantEs syndicaux (au Snes-FSU et à Sud éducation). L'arbitraire et la brutalité de ces décisions ne laissent aucun doute : il s'agit bien de sanctions déguisées en mesures *« pour l'intérêt du service »*. Le pire, c'est qu'aucun contradictoire n'est prévu. Les collègues concernéEs n'ont ni les moyens de se défendre ni même de s'expliquer, au mépris de tout principe juridique.

Mutations arbitraires et injustifiées

Ce procédé n'est malheureusement pas nouveau dans l'Éducation nationale. Facilité par la loi de transformation de la fonction publique de 2019, on se souvient qu'il avait notamment été utilisé à Melle, à Bobigny, à Saint-Denis ou encore à l'encontre de Kai Terada à Nanterre… Ce dernier a d'ailleurs récemment obtenu, au terme d'une longue procédure, que le tribunal finisse par donner tort à l'administration et exige sa réintégration dans un délai de 6 mois sur son ancien poste. Malgré ces revers juridiques, l'Éducation nationale, par l'intermédiaire de ses rectorats, continue donc à cibler les militantEs syndicalaux de manière brutale, opaque et arbitraire. Cela a clairement pour objectif de démoraliser celles et ceux qui résistent aux politiques de casse de l'École et de nous empêtrer dans d'interminables procédures pour faire valoir nos droits les plus élémentaires face à la répression. La session de la formation spécialisée « conditions de travail » saisie au sujet de ces mutations forcées a d'ailleurs duré pas moins de 7 heures, qui n'ont servi qu'à se rendre compte que les dossiers étaient très largement vides.

Mobilisation le 22 mai

Au collège François-Mitterrand de Noisy-le-Grand, c'est le management toxique de la cheffe d'établissement qui est à la source du problème. Après 3 ans à en subir les frais, les collègues espéraient autre chose de l'administration que de sanctionner les deux lanceurs d'alerte syndicalistes. Hélas, l'enquête administrative a été faite à charge uniquement, déformant la réalité et montant en épingle les divisions induites par cet environnement de travail délétère. C'est d'ailleurs le point commun avec le collège Jean-Lolive de Pantin. Là encore, plutôt que de chercher des solutions et surtout de s'interroger sur ses propres responsabilités, le rectorat préfère tirer dans le tas, et si possible sur les syndicalistes. Heureusement, la réaction des militantEs du 93 est à la hauteur de cette attaque d'une gravité extrême contre le droit syndical. Des droits de retrait massifs ont déjà eu lieu dans les deux collèges concernés, et jeudi 22 aura lieu une journée de grève contre le management brutal et la répression syndicale, avec des rassemblements devant les deux établissements impliqués puis devant la DSDEN de Bobigny. Parce que militer syndicalement n'est pas une faute professionnelle, le NPA-l'Anticapitaliste y sera bien sûr présent.

Raphaël Alberto

À lire sur le site

Lycées professionnels : le bac de l'inégalité et des discriminations, par Cathy Billard et Théo Roumier

SANTÉ

Hold-up sur la Sécu : le retour de la TVA antisociale !

La Sécurité sociale, c'est du salaire, mis en commun et géré par les salariéEs, pour la santé, la retraite, la perte de travail. Insupportable pour les capitalistes, qui n'ont de cesse de l'attaquer.

De 1990 à 2021, la part des ménages (cotisations, CSG et taxes) dans le salaire socialisé est déjà passée de 34,8 à 52,9 %, alors que celle des employeurs diminuait de 65 à 47 % ! 80 ans après la création de la Sécu, c'est un nouveau hold-up qui se prépare. Pour Macron, *« notre modèle social repose beaucoup trop sur le travail »*, pour Bayrou et le Haut Conseil du financement de la protection sociale qu'il a sollicité, la TVA sociale serait la solution.

Une TVA antisociale !

Un joli cadeau aux entreprises, qui pourraient baisser d'autant les cotisations sociales qu'elles versent à la Sécu. Un cadeau à 14 milliards d'euros, par exemple, pour une hausse de 1 % de TVA. Et un double cadeau aux entreprises exportatrices, car la TVA n'est payée que sur les importations. Une TVA, l'expérience le prouve, que les entreprises vont d'ailleurs répercuter sur les prix, et qui est payée au final essentiellement par les salariéEs-consommateurEs !

La TVA est l'impôt le plus injuste, puisqu'il n'est pas proportionnel. Riches et pauvres sont censés la payer au même taux ! En réalité, elle est même anti-proportionnelle ! En effet, les ménages à faible revenu dépensent tout en consommation, où ils payent la TVA. Alors que les plus riches ont une capacité d'épargne importante, sur laquelle la TVA ne s'applique pas. Madame Pauvre a un revenu de 1 000 euros. Elle consomme 900 euros par mois, avec une TVA à 20 % elle paie donc 180 euros de TVA, soit un taux d'imposition de 18 %. Monsieur Riche lui, a un revenu de 10 000 euros, mais ne consomme que 5 000 euros par mois. Avec une TVA à 20 %, il payera donc 1 000 euros de TVA, soit 10 % seulement de son revenu !

Notre Sécu peut et doit être financée par les cotisations sociales

Le colloque Sécurité sociale de demain — organisé par le député Hendrik Davi, exclu de la LFI, aujourd'hui rallié au groupe parlementaire des Écologistes — a réuni jeudi 15 mai syndicats, chercheurEs, associations, économistes à l'Assemblée nationale. De nombreuses voix, par exemple celle de la fédération CGT des organismes sociaux, celle du Tour de France pour la Santé, ont démontré la possibilité de financer la Sécu par les cotisations sociales. Un point de cotisation patronale en plus rapporte entre 4,8 et 7,6 milliards d'euros ; 1 % d'augmentation des salaires, 4,9 milliards d'euros, tandis que 100 000 chômeurEs en moins font rentrer 2,4 milliards dans les caisses. L'égalité salariale hommes-femmes rapporterait 5 milliards d'euros, selon le Haut Conseil à l'égalité. Sans parler des 83 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales payées par les employeurs, compensées seulement en partie par le budget de l'État, et qui sont autant de recettes en moins pour l'école, la justice, la culture.

Petit miracle politique, le colloque s'est conclu par une table ronde des quatre partis du NFP, où Adrien Clouet, LFI, côtoyait Jérôme Guedj du Parti socialiste. Au-delà des débats, notamment sur la place de la CSG, chacun a défendu une gestion démocratique de la Sécu par les assuréEs eux-mêmes. De nombreuses interventions les ont pris au mot : si on faisait de même pour un programme santé unitaire du NFP. On a besoin de l'unité contre le RN et le gouvernement, et, pour le contenu, un débat démocratique à gauche, des parlements populaires sur la santé et la parole au peuple de gauche. En sachant que, comme toujours, le meilleur débat a lieu dans la rue !

Frank Prouhet

LILLE Retour sur la conférence de Mustafa Barghouti

Médecin et militant palestinien, fondateur de l'ONG Palestinian Medical Relief Society et ancien candidat à la présidence de l'Autorité palestinienne, Mustafa Barghouti a rassemblé plus de 300 personnes à la conférence publique du 14 mai à la Bourse du travail de Lille. Le militant palestinien a dressé un portrait fidèle et poignant de la situation dramatique du peuple palestinien.

L'événement a été organisé par le collectif des personnels de l'université de Lille mobilisé contre le génocide en Palestine, l'intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et les associations France Palestine Solidarité et La Ligue des droits de l'Homme.

NPA-L'ANTICAPITALISTE

Nommer les crimes

Mustafa Barghouti a ouvert son discours en énumérant trois typologies de crimes qui sont perpétrés actuellement en Palestine : la punition collective, le nettoyage ethnique et le génocide. Il rappelle que l'ONG Palestinian Medical Relief Society dispose de 18 équipes qui traitent de milliers de patientEs. Des maladies telles que la poliomyélite, la diphtérie et le tétanos éradiquées il y a 30 ans réapparaissent. L'armée d'Israël vaccine ses soldats en dévoilant une volonté de mener une véritable guerre biologique à Gaza. RéfugiéEs depuis 1948, les GazaouiEs subissent des déplacements continus.

Le drame de la Cisjordanie

En Cisjordanie, dont la situation est souvent méconnue, il y a eu l'éviction des réfugiéEs de Jénine et Tulkarem. Des milliers de prisonnierEs palestinienNEs meurent sous la torture et à travers des exécutions de masse. Il y a actuellement 3 500 prisonnierEs en détention administrative sans aucune charge légale, au mépris des règles du droit international, et 660 corps palestiniens n'ont pas été rendus aux familles, les privant de rites funéraires, et 320 collègues de son association sont mortEs, tandis que les journalistes font l'objet d'un ciblage inédit jamais enregistré dans aucune guerre.

Une réalité intolérable et indicible

En conclusion, Barghouti rappelle qu'après avoir vécu les deux Intifada et toutes les horreurs de la guerre, il est encore convaincu que rien au monde pourra détruire la Palestine. Il prend ensuite le temps de répondre aux très nombreuses questions du public dont certaines, plus politiques, viennent de la communauté palestinienne et portent sur son implication dans les accords d'Oslo et son point de vue sur le plan de partage de la Palestine de 1967. Le médecin militant reconnait la nature du piège qui a été tendu aux PalestinienNEs, puis il évoque l'urgence de réclamer la fin de la colonisation et du génocide et la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Hélène Marra

Librairie La Brèche

27, rue Taine, Paris 12e,
Mº Daumesnil — 01 49 28 52 44
contact@la-breche.com

la-breche.com

SANTÉ Moratoire sur les fermetures de maternités ? Et maintenant des actes !

Le 15 mai, l'Assemblée nationale a approuvé par 97 voix contre 4 un moratoire de trois ans sur les fermetures de maternités de proximité.

Ce vote, contraire à l'avis du gouvernement, intervient, alors qu'a été rendu public un rapport montrant la hausse de la mortalité infantile en France. Celle-ci est passée de 3,5 décès pour 1 000 enfants nés vivants en 2011 à 4,1 en 2024. Une tendance inverse à celle que l'on constate ailleurs en Europe. La France qui était en 1990 en haut du classement européen pour sa faible mortalité infantile se place aujourd'hui à la 23e place sur 27.

Scandale sanitaire

Les causes de cette remontée de la mortalité infantile doivent être analysées et relèvent de facteurs multiples. Les difficultés d'accès aux soins, de la qualité du suivi, de l'augmentation du nombre de « bébés à risque » y jouent certainement un rôle important. La mise en place d'un registre national des pathologies et d'études de santé est une condition pour mieux comprendre et agir. Les interventions des parlementaires ont fait le lien entre le scandale sanitaire que révèlent ces chiffres et la politique de fermeture massive des maternités de proximité. En cinquante ans le nombre de maternités a presque été divisé par trois[1]. Cette hécatombe, justifiée par des arguments de sécurité discutables, est avant tout guidée par les exigences d'un « hôpital entreprise » en quête permanente de « rentabilité ». Les maternités tendent à devenir des « usines à bébés » réduisant l'accouchement à un acte technique dont la « productivité » doit être optimisée, au détriment de son humanité. Quant à la « sécurité » pour la mère et l'enfant, est-elle garantie quand le risque de décès néonatal est multiplié par deux quand le trajet jusqu'à la maternité dépasse 45 minutes ?

Pas encore gagné

Le moratoire voté par les députéEs a le mérite d'attirer l'attention sur la régression que constitue la hausse de la mortalité infantile et sur les conséquences de l'affaiblissement et du démembrement de l'hôpital public, que la crise du covid avait déjà mis en lumière. Il ne suffira pas, loin s'en faut, à lui apporter des solutions.

Rien ne garantit que le texte voté à l'Assemblée « en première lecture » ne s'enlise pas dans les méandres des procédures parlementaires. L'exécutif et la macronie hostiles à ce vote ont déjà montré avec les projets d'abrogation de la réforme des retraites qu'ils avaient de grandes capacités à saboter le vote d'une décision qui ne leur convenait pas.

Les limites du moratoire

Même s'il devait voir le jour, le moratoire n'est qu'une suspension provisoire. Il ne garantit pas le maintien ultérieur d'activité des maternités menacées et encore moins la réouverture des sites déjà fermés. Mais surtout, l'arrêt des fermetures suppose, si on le prend au sérieux, la garantie des moyens pour l'appliquer (présence de personnel formé, budgets).

Or ces exigences entrent en conflit direct avec l'austérité aggravée annoncée pour les budgets hospitaliers à venir. Les fermetures de lits, de services, d'établissements de proximité est la conséquence des politiques d'austérité pratiquées par tous les gouvernements. On ne peut les arrêter sans s'attaquer à ces politiques. Rendre le travail hospitalier attractif par des salaires décents, améliorer les conditions de travail en créant les emplois indispensables est incompatible avec le nouveau tour de vis de 40 milliards annoncé par le pouvoir.

La nécessaire mobilisation

Pour réellement mettre en application le « moratoire », il faudrait s'inscrire dans la perspective d'un financement de la santé à la hauteur des besoins. La sincérité de la démarche des députéEs se jugera à leur vote sur le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Sur ce terrain, l'unanimité affichée sur le moratoire risque de ne pas être au rendez-vous.

Ce n'est pas sur le terrain miné d'un jeu institutionnel que se jouera le maintien ou la réouverture des maternités et hôpitaux de proximité, mais sur celui de la mobilisation sociale unitaire, sans laquelle aucune rupture effective avec l'austérité n'aura lieu. Le vote du moratoire peut servir de point d'appui pour y parvenir, il ne la remplacera pas.

Commission nationale Santé, Sécu, Social du NPA-A

1 – Le nombre des maternités est passé de 1369 en 1975 à 464 aujourd'hui.

À lire sur le site

Manu Chao, icône musicale de l'altermondialisme, à l'Aéronef de Lille, par Hélène Marra

Au Havre, succès des initiatives commémorant la Nakba

Paris 18e, une soirée contre l'extrême droite, par Tristan

En bref

Montreuil. Grève du personnel du lycée Eugénie-Cotton. Le vendredi 2 mai, les personnels du lycée polyvalent Eugénie-Cotton de Montreuil (93) étaient en grève contre le projet académique de *« redéploiement »* des infirmierEs scolaires. En défense du poste à temps plein de l'infirmière du lycée menacé dès la rentrée 2025, la mobilisation s'est aussi inscrite dans le refus plus large de la dégradation des conditions de travail (des effectifs par classe passant de 24 à 30 élèves).

Confronté à la difficulté de recruter des personnels infirmiers — 39 postes non-pourvus —, le rectorat opte pour la pire des décisions : après avoir déterminé un minimum de 1500 élèves pour chaque personnel, il s'emploie à les redéployer sur plusieurs établissements. À Montreuil, cette décision divise le poste en deux : au lycée Cotton et dans un autre lycée pro.

Faisant fi de la dégradation des conditions de travail du personnel, de la perte d'accompagnement subie par les élèves, la solution n'a pour seul mérite que de convenir aux statistiques en gonflant le « stock » d'élèves pour chaque agent.

Les grévistes ont été présentEs sur un piquet de grève devant l'établissement afin de sensibiliser les élèves à la question. Ils exigent le maintien du poste-plein de l'infirmière et la mise en place d'une vraie campagne de recrutement et d'une revalorisation du métier des infirmierEs scolaires. Ils ont été rejoints par des représentants de parents d'élèves ainsi que par le député de la circonscription Alexis Corbière.

En réponse, le rectorat recevra des enseignantEs en audience pour entendre leur revendication quant aux effectifs d'élèves. Silence donc toujours quant à l'avenir du poste d'infirmière.

Saint-Denis. Des femmes sans logement, sans solution. Réduire à l'errance des femmes et des enfants, à bout de forces, est inacceptable. À Saint-Denis, une dizaine de femmes accompagnées d'enfants et de bébés sont à la rue. Constituées en collectif, Hébergement 93, elles n'ont que des habitantEs et des étudiantEs de Saint-Denis comme soutien.

Elles ont dû quitter le hall de l'hôpital Delafontaine qui les a hébergées pendant les longs mois d'hiver, et depuis le 21 avril elles errent de lieu en lieu, manquant de tout. La municipalité de Saint-Denis a fait, à chaque fois, intervenir la police municipale pour les chasser de chaque refuge qu'elles se sont trouvé : la bourse du travail de Saint-Denis, le gymnase Bacquet, le bassin de la Maltournée au bord du canal, où a convergé la manif du 1er Mai pour les assurer de son soutien, puis l'université de Paris 8 où elles ont occupé deux salles.

L'université Paris 8 a d'abord prétendu comprendre leur situation. Mais les actes n'ont pas suivi. La fac a été fermée aux étudiantEs, et les vigiles (entreprise privée) ont été chargés d'empêcher l'entrée de personnes venues exprimer leur solidarité, mais surtout empêcher que leur parvienne toute nourriture ou produits d'hygiène. Ce siège, digne du Moyen Âge, a créé les conditions pour qu'au bout de deux jours, l'arrivée de la police fasse sortir les familles.

Pour beaucoup d'entre elles, à l'origine de leur situation, il y a le rejet par la préfecture de leur demande de titres de séjour, bien qu'elles aient un ou plusieurs enfants nés en France.

Au lieu de les considérer, elles et leurs familles, ainsi que celleux qui ont plus récemment rejoint leur collectif, Hébergement 93, comme des habitantEs de Saint-Denis qui ont besoin de solidarité pour surmonter leurs difficultés administratives, la municipalité les rejette de manière répétée.

La municipalité de Saint-Denis et la préfecture du 93 refusent de pallier les conséquences de l'exclusion et du mal-logement. Elles s'acharnent à ignorer celles qui en sont les victimes et les condamnent à la rue.

Une municipalité solidaire se donnerait les moyens d'une tout autre politique : réquisitionner des locaux vides pour les mettre à l'abri, les accompagner dans leurs démarches administratives et leur faciliter l'accès aux soins dans les centres de santé municipaux, trouver des places en crèche pour les bébés… De toute évidence, seule une mobilisation large pourra porter et imposer ces revendications.

SNCF « La direction a tout fait pour empêcher que la grève puisse avoir un impact »

Entretien. *Après la grève qui s'est déroulée du 5 au 10 mai, l'Anticapitaliste a demandé à **Jeanne** et **Thomas**, cheminotEs de faire le point sur ce mouvement.*

La participation à la grève du pont du 8 mai était-elle à la hauteur de ce qui était attendu ?

Thomas. La grève était en plusieurs parties. Elle a commencé le 5 mai par les gares, le 6 les ateliers du matériel, le 7 les conducteurs de train. Puis les 9, 10 et 11 les contrôleurEs. Le jeudi 8 mai (férié), il n'y a pas eu grève afin de permettre aux usagerEs de partir en week-end. Le ministre des Transports a expliqué qu'il n'y avait pas grève le 8 *« parce que les cheminots sont payés double les jours fériés »*. C'est complètement faux, les dimanches et jours fériés nous touchons à peu près 5 euros brut de l'heure en plus… Dans l'ensemble, la grève a bien marché. Sur TGV Est, par exemple, on était autour de 70 % de grévistes chez les contrôleurEs. La moyenne nationale est au-dessus de 60 %.

Jeanne. Localement, on a eu 13 % de grévistes en Midi-Pyrénées. Et donc, non, pour nous ce n'est pas à la hauteur de ce que nous espérions et de ce qu'il faudrait.

Rappelez-nous quelles étaient les raisons de cette grève ?

T. Il y en a une qui est importante : les plannings de travail. On travaille 7 j/7, 365 jours par an. Il faut donc pouvoir anticiper les prises de poste et les fins de service. Par ailleurs, il y a des accords locaux dans un tas d'endroits qui sont remis en question. Par exemple à Paris Est, il y avait un accord local qui faisait qu'unE contrôleurE ne commençait pas sa période de travail avant midi et qu'il ne terminait pas sa semaine après 19 h.

De nouveaux logiciels de commandes du personnel ont été mis en place, à l'origine se sont des logiciels de gestion canadiens pour la logistique du bois ! Maintenant, la commande de travail peut changer au dernier moment. On ne peut quasiment plus rien prévoir à moins de poser des congés. Même les repos programmés peuvent changer. Ces nouveaux logiciels, qui flexibilisent à outrance le temps de travail, rendent la vie impossible aux cheminotEs. Avant, il y avait une prime en cas de modification de commande mais c'est fini. Il y a vraiment une volonté générale dans l'entreprise d'essayer de rendre les cheminotEs flexibles au maximum alors qu'on l'est déjà énormément.

> Il y a vraiment une volonté générale dans l'entreprise d'essayer de rendre les cheminotEs flexibles au maximum alors qu'on l'est déjà énormément

Dans les gares, des cheminotEs sont en roulement ; d'autres à la réserve. Pour ces derniers, il y a dans le mois un week-end de repos sûr et un repos double, par exemple mercredi-jeudi. Le reste du temps, leur planning peut changer en permanence. Ils peuvent travailler dimanche de 6 h à 14 h, revenir le lendemain pour faire 14 h-22 h, le mardi faire 10 h-20 h, et terminer le mercredi avec 6 h-14 h. Mais il y a une prime de 320 euros par mois pour les agentEs de réserve. La volonté de la direction, c'est quasiment de faire des plannings à 15 jours pour tout le monde, ce qui fait qu'il n'y aurait plus d'agentEs de réserve, et tout le monde serait complètement flexible avec des commandes de travail de plus en plus aléatoires. Enfin, la dernière revendication, c'est l'augmentation de la prime de travail.

J. Oui, nous demandions que la prime de travail soit revalorisée de minimum 100 euros. Pendant les NAO (négociations annuelles obligatoires), elle a été augmentée de 15 euros brut, ce qui n'est pas assez. Ensuite, nous, pour le contrôle, et pas seulement le contrôle, les commandes de travail sont modifiées au dernier moment. C'est compliqué d'avoir un équilibre vie pro/vie perso, quand 24 heures avant, on t'a tout changé. Moi, je suis en roulement, j'ai mon planning sur 3 mois et mes repos à l'année, et des fois on ne sait pour quelle raison, ils changent l'heure de prise de service. Et puis, on nous demande de faire des missions qui ne sont pas les nôtres. L'entreprise veut que nous soyons interchangeables, elle veut de la polyvalence.

Quelle est la réaction de la direction ?

J. Il n'y a eu aucune avancée, aucun cadre de discussion… Il y a une grève qui est annoncée par quasiment l'ensemble des corps de métier, parce que SNCF Réseau (postes d'aiguillage et entretien des voies) n'a pas posé de préavis, et pourtant la direction ne propose pas de discuter.

T. La grève a été forte, mais elle n'a pas marché autant qu'on l'aurait voulu. Peu de trains ont été impactés. La direction a tout fait pour casser la grève. Elle a fait appel à des VAO (volontaires d'accompagnement occasionnel) à l'intérieur de l'entreprise, notamment chez les cadres, qui sont formés à la va-vite. Pour unE contrôleurE, le contrôle à bord des billets est secondaire par rapport à ses tâches liées à la sécurité des circulations. Il a des connaissances sur la signalisation ferroviaire, le matériel roulant, les procédures de sécurité en cas de danger, etc. Mais la direction a mis dans les trains, à ses risques et périls d'une certaine manière, des gens qui ne connaissent quasiment rien. Et elle s'est arrangée pour que les trains puissent tous rouler. Cerise sur le gâteau, alors que la direction refuse d'augmenter la prime de travail, elle a payé des gens jusqu'à 50 euros de l'heure supplémentaire le dimanche pour aller travailler et remplacer les grévistes. De plus, cela crée une ambiance délétère entre nous : dur de reboire un café avec un jaune qui t'a remplacé pendant que tu battais pour tout le monde et qui au passage s'est rempli les poches. Pour la direction, au-delà de faire rouler les trains coûte que coûte avec les VAO, il s'agit, par la division, de saper la solidarité collective des cheminotEs.

En fait, il n'y a pas de raccourci. Pour qu'une grève soit massive, il faut qu'elle touche tous les services en même temps. Après, si la grève des contrôleurEs peut donner des idées à d'autres pour que ça s'étende, tant mieux ; il faut faire feu de tout bois. Mais là, on voit qu'il y a une limite. L'autre limite, c'est que la grève est appelée par les syndicats à l'avance. Comme tout est déjà décidé, il n'y a pas d'assemblée générale. Et donc, il n'y a pas de prise en charge de la grève par les grévistes eux-mêmes.

> Il n'y a pas de raccourci : pour qu'une grève soit massive, il faut qu'elle touche tous les services en même temps

Quelles sont les perspectives ?

T. Malgré les limites de cette mobilisation, peu de secteurs se sont mobilisés ces derniers mois, et les cheminotEs restent un secteur parmi les plus combatifs de la classe ouvrière aujourd'hui en France. Il y a toujours une recherche, d'essayer de voir comment on peut faire pour se défendre, et tous ces tâtonnements sont à prendre comme une volonté de se battre. Peut-être un peu autrement, en essayant de perdre moins d'argent possible. C'est une discussion qu'on a partout.

J. Le problème, aussi, pour faire mettre en grève nos collègues sur les jours suivants, c'est qu'on est soumis à la D2I (déclaration d'intention individuelle), c'est-à-dire qu'on doit se déclarer gréviste 48 heures avant, ce qui permet aussi à l'entreprise de se préparer et d'envoyer des cadres pour nous remplacer. Pour nous, la grande question, c'est de savoir si oui ou non, on va être à la manœuvre le 5 juin. Je pense qu'il le faut parce que retrouver un peu un cadre d'unité dans l'interpro, cela ne peut pas faire de mal.

T. À la SNCF, les rivalités entre la CGT et Sud-Rail pèsent aussi sur les mobilisations alors que ce sont les deux syndicats les plus forts parmi les cheminotEs de l'exécution, de l'aiguillage, chez les contrôleurEs et chez les conducteurEs. Ce qui est sûr, c'est que les raisons de la colère sont toujours là.

Propos recueillis par Fabienne Dolet

Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion.presse@npa2009.org

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org

Suis-nous

linktr.ee/lanticapitaliste

- lanticapitaliste.org
- NPALanticapitaliste
- l_anticapitaliste
- Lanticapitalis1
- anticapitaliste.presse
- lanticapitaliste

Retrouve-nous

Sur notre chaine YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois, l'Anticapitaliste la revue

Le n° 165 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **l'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Abonne-toi

Soutiens la presse anticapitaliste et reçois l'Anticapitaliste chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).
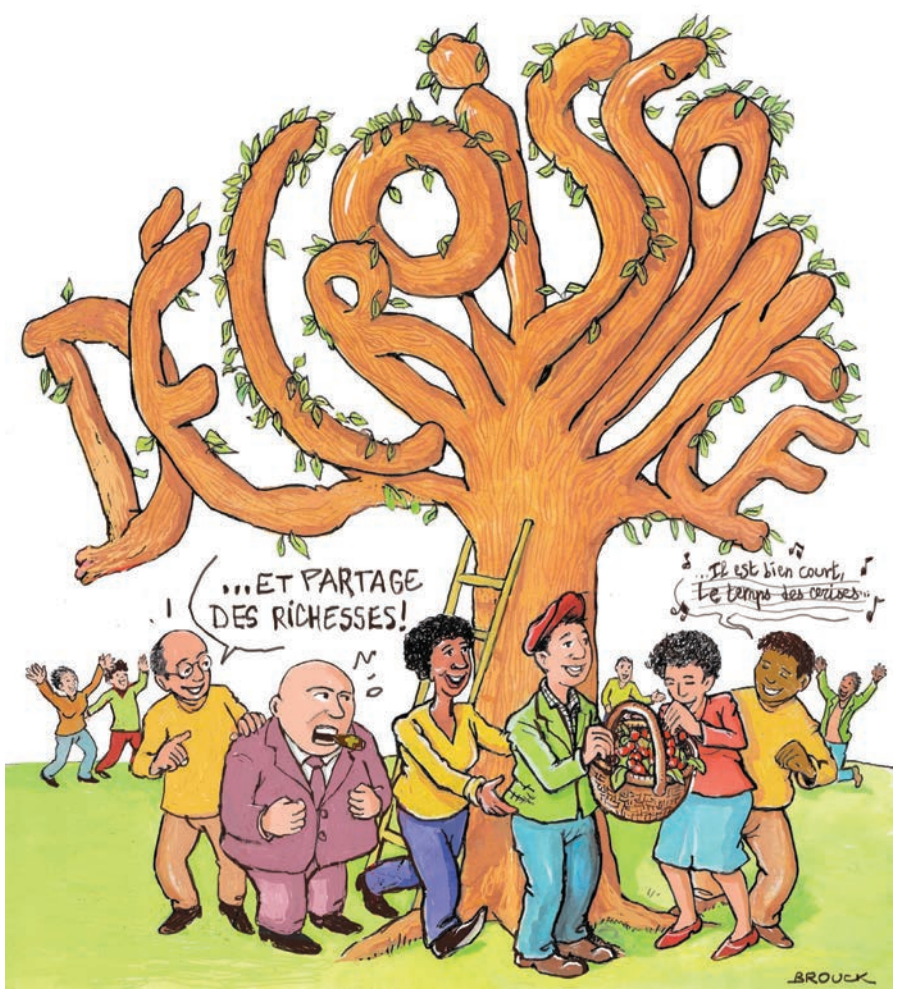
L'image de la semaine